

MÉMOIRE

Présenté à la

**COMMISSION SUR L'AVENIR
DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

De

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE MIRABEL
Et le
COMITÉ DE LA RELÈVE AGRICOLE DE MIRABEL

14026, boul. du Curé-Labelle
Mirabel (Québec) J7J 1A1

Juin 2007

TABLE DES MATIÈRES

Présentation

Sommaire exécutif	1
Chapitre 1	
Introduction	3
Chapitre 2	
Portrait mirabellois	4
Chapitre 3	
De nouveaux revenus à la ferme par l'innovation	6
Chapitre 4	
Les interventions requises	
4.1 Les besoins alimentaires de la population	7
4.2 La production agricole	7
4.3 La transformation alimentaire	10
4.4 La distribution des produits alimentaires l'enjeu de l'accès aux marchés constitue un défi quotidien pour les transformateurs de petite taille, les producteurs et les producteurs transformateurs	11
4.5 Le commerce extérieur de produits agricoles et agroalimentaires	11
4.6 Le développement des ressources humaines	12
4.7 L'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement	12
4.8 La santé et les préoccupations des consommateurs	13
4.9 La ruralité et le développement régional «Quel défi de taille! »	13
CONCLUSION	15

PRÉSENTATION

Madame Suzanne Dion, secrétaire-générale
Madame Pascale Tremblay, commissaire
Monsieur Mario Dumais, commissaire
Monsieur Jean Pronovost, président

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme mais aussi avec une forte dose de réalisme que la Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel et le Comité de la Relève agricole de Mirabel déposent leur mémoire.

Résultat de la réflexion d'une dizaine de personnes issues du milieu agricole ou gravitant dans son giron, celles-ci ont décortiqué le document consultatif produit par votre Commission et ce mémoire s'attarde à présenter des solutions concrètes applicables à court terme, à lancer des pistes de réflexion pour d'éventuelles interventions par les deux gouvernements supérieurs et à répondre à un certain nombre de questions contenues dans votre document.

En 2004, le conseil d'administration du CLD de Mirabel a jugé opportun de créer quatre (4) commissions consultatives agricole, industrielle, résidentielle et socio-économique afin autant de consulter lesdites commissions que de recevoir de ces dernières différentes pistes de réflexion et même s'il y a lieu des projets structurants pour le milieu. Pour le secteur agricole, l'invitation a été transmise à plus de 400 propriétaires d'entités inscrites au rôle d'évaluation.

Quant au Comité de la relève agricole de Mirabel, celui-ci veut intervenir de façon concrète sur le territoire afin de faciliter l'intégration de jeunes travailleurs dans ce secteur d'activité.

Les membres participants ont déjà élaboré un plan d'action pour chaque entité et la mise sur pied de votre Commission arrive à un moment opportun pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Le comité de réflexion

François BÉLANGER, Comité de la Relève agricole de Mirabel
Serge GUAY, Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel
Claude LABELLE, Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel
Patrice LALANDE, Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel
Michel LAUZON, Comité de la Relève agricole de Mirabel
Pierre-Paul MELOCHE, Comité de la Relève agricole de Mirabel
Michel RAYMOND, Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel
Lyne RIOPEL, Comité de la Relève agricole de Mirabel
Michel ROY, Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel

Jean-Luc RIOPEL, rédacteur

Mirabel, mai 2007

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Fort de l'expertise des membres de la Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel et du Comité de la Relève agricole de Mirabel, ce mémoire interpelle, selon nous, les gouvernements du Québec et du Canada sur les moyens à utiliser pour respecter et assurer la réalisation du thème de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois : « *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir* ».

Notre mémoire s'établit sur quatre (4) prémisses contenues dans le document de consultation de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire à savoir :

1. Les revenus des familles agricoles proviennent de plus en plus de l'extérieur du milieu agricole (gains hors des fermes);
2. Le taux d'endettement s'accroît;
3. L'accès aux marchés intérieurs et extérieurs pour les producteurs et les transformateurs déjà compliqué à cause de nos nombreuses contraintes internes, exige un repositionnement constant et rapide;
4. Les données de Statistique Canada font valoir que la population agricole a chuté de 26 % entre 1991 et 2001, pour ne plus représenter que 6,4 % de la population rurale.

Pour « choisir l'avenir » qui convient à l'agriculture et à l'agroalimentaire les deux (2) gouvernements supérieurs, l'entreprise privée (producteurs et transformateurs), les ministères et les organismes de même que les intervenants du milieu *devront obligatoirement INNOVER*.

INNOVER pour générer de nouveaux revenus à la ferme;

INNOVER pour effectuer la transformation des produits à la ferme et en région;

INNOVER par l'acquisition d'équipements performants à la ferme et chez les transformateurs;

INNOVER par une utilisation maximale des nouvelles sources d'énergie;

INNOVER par une révision en profondeur des objectifs et des mandats de tous les ministères et organismes qui interviennent auprès du secteur agricole et agroalimentaire;

INNOVER par un arrimage approprié des normes et des programmes desdits ministères et organismes;

- INNOVER** par un repositionnement majeur (technique et financier) du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation;
- INNOVER** par une valorisation des producteurs et des transformateurs qui nourrissent la population. Peut-on arrêter de manger?
- INNOVER** en mobilisant **tous** les acteurs qui gravitent dans le giron de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin que ceux-ci participent à la mise en application de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 de façon à ce que le Québec Agricole demeure une **RÉALITÉ** et non un fantasme.
- INNOVER** en offrant les supports techniques et financiers appropriés afin de permettre à la relève agricole d'envisager un avenir adéquat pour leur descendance.

Le plus grand défi de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois consiste à proposer des solutions à la fois innovantes et applicables. À la limite, la Commission a le devoir de **tout** remettre en question de façon à « bâtir l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois sur des assises solides et adaptées aux réalités de la prochaine décennie ».

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

En plus d'une connaissance approfondie du territoire mirabellois, les membres de la Commission et du Comité de la relève agricole ont amorcé leur réflexion à partir d'un certain nombre de constats présentés dans votre document de réflexion, à savoir:

❖ *Les méthodes et les structures de production – page 10*

En 2001, 20 % des producteurs dont les revenus bruts étaient supérieurs à 250 000 \$ généraient 70 % des recettes agricoles totales alors que 56 % de ces mêmes producteurs ne fournissaient que 9 % desdites recettes.

❖ *Les revenus des entreprises et des familles agricoles – page 11*

Taux d'endettement		<u>1994</u>	<u>2004</u>
	Québec	21 %	28 %
	Canada	14 %	19 %
Revenus hors ferme		<u>2000</u>	<u>2003</u>
	Québec	57,6 %	62,2 %
	Canada	73,5 %	78,8 %
Revenu moyen familial		<u>Agricole</u>	<u>Non agricole</u>
	Québec	59 696 \$	59 297 \$
	Canada	66 270 \$	66 160 \$

❖ *L'agriculture et la ruralité – page 37*

- De 1996 à 2005, 53 % des municipalités rurales ont perdu un total de 61 000 habitants;
- La population agricole a chuté de 26 % entre 1991 et 2001 pour ne plus représenter que 6,4 % de la population rurale et 1,3 % de la population québécoise.

CHAPITRE 2

PORTRAIT MIRABELLOIS

Avec ses 477 kilomètres carrés la superficie de la Ville de Mirabel représente l'équivalent de l'île de Montréal ou deux fois celle de la Ville de Laval, respectivement première et troisième villes en importance au Québec.

Entre 1987 et 2007, la population de la Ville de Mirabel est passée de 14 368 à 38 000 habitants soit une augmentation de 23 632 personnes ou 164,5 %.

Durant la même période, les investisseurs industriels et commerciaux joignaient les rangs ce qui a permis de voir la richesse foncière uniformisée passer de 700 000 000 \$ en 1987 à 2 946 450 831\$ en 2007.

Au même moment, le secteur agricole tout en continuant de représenter 88 % du territoire mirabellois devait s'ajuster à trois (3) composantes significatives.

Mars 1985 Annonce de la revente de 80 000 acres de terres agricoles par le Gouvernement fédéral.

Le processus se complétera au cours des années 1986 et 1987 ce qui entraînera une recrudescence des investissements agricoles au cours des années subséquentes qui a conduit à une ère de prospérité fort intéressante.

Décembre 2006 Annonce de la revente de 11 000 acres de terres agricoles par le Gouvernement fédéral.

Dossier présentement en évolution.

1981 – 2004 Quelques statistiques éloquentes qui nous interrogent sur l'avenir de l'agriculture à Mirabel.

1981 à 2004						
	1981	1986	1991	1996	2001	2004
Nombres de fermes	465	467	483	477	407	359
Superficie cultivée	18 824 ha.	n/d	19 497 ha.	21 229 ha.	22 159 ha.	22 529 ha.
Revenu moyen	35 000 \$	59 000 \$	83 000 \$	113 000 \$	167 000 \$	270 000 \$

➤ **Répartition des entreprises agricoles (MAPAQ 2004) pour la MRC Mirabel**

Production	Fermes déclarantes	Fermes revenu principal	Revenus bruts répartis par production (millions \$)	% revenus	Inventaire
Total de la MRC	-	359	97	100	
Lait	98	96	24.4	25	7 594 unités animales
Bovins boucherie	52	42	15	15	5 816 unités animales
Porc	9	8	2.9	3	2 520 unités animales
Volaille	14	7	2.4	2.5	893 unités animales
Chevaux	16	10	.4		
Ovin					
Aquiculture					
Autres productions animales	11	11	6.6	7	
Total prod. animales	-	175	51.7	53	17 555 unités animales
Fruits	27	17	2.2	2	248 ha
Légumes	43	37	4.5	5	738 ha
Hort. ornementale	12	10	2.8	3	719 ha
Cultures abritées	42	35	24.8	26	330 000 m.c.
Total horticulture	124	99	34.3	35	
Grandes cultures	123	42	8.1	8	11 082 ha
Fourrage	73	25	1.1	1	8 608 ha
Acériculture	47	18	1.8	2	1 285 ha
Autres superficies	4	0			
Total prod. végétales	371	184	45.3	47	22 529 ha

Source: 1981 à 2001 Statistique Canada
2004 MAPAQ Région des Laurentides

CHAPITRE 3

DE NOUVEAUX REVENUS À LA FERME PAR L'INNOVATION

En tenant compte de l'ensemble de ces informations la Commission consultative sur le développement agricole de Mirabel et le Comité de la relève agricole en arrivent donc à la conclusion que la seule porte de sortie pour le milieu agricole consiste à générer de nouveaux revenus à la ferme et ce, grâce à l'appui des deux (2) paliers de gouvernement (fédéral et provincial). Ceux-ci devront unir leurs efforts pour moduler et assouplir l'ensemble de la réglementation de même que concocter des aides financières et techniques qui correspondent à la réalité des années 2010.

Voici, à titre d'exemple, quelques concepts innovateurs qui après une analyse plus poussée, pourraient certes générer de nouveaux revenus à la ferme et par le fait même créer un intérêt accru pour la relève agricole actuelle et future:

- Agrotourisme;
- Transformation de produits à la ferme;
- Culture industrielle de légumes pour transformation en énergie verte;
- Implantation d'éoliennes pour utilisation à la ferme;

De plus, tout l'aspect de la mise en marché et de la transformation régionale doit faire l'objet d'un renouveau de la part de tous les intervenants du milieu.

CHAPITRE 4

LES INTERVENTIONS REQUISES AFIN DE MAXIMISER LE TRAVAIL DE RÉFLEXION DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS.

Voici un ensemble de constats, de pistes de réflexion et de solutions proposées.

4.1 Les besoins alimentaires de la population

L'agriculture répond à un besoin de première nécessité soit "nourrir l'humanité". Cependant, les habitudes de consommation changent maintenant à une vitesse folle, les individus de différentes nationalité se répartissent partout sur la planète et tout ce beau monde s'attend à manger ce qu'il veut, quand il le veut, à un coût raisonnable, le tout agrémenté d'aliments de qualité.

Quels défis pour les producteurs et les transformateurs sans oublier les deux paliers de gouvernements qui doivent éduquer la population à l'importance de saines habitudes alimentaires tout en lui garantissant une abondance de produits de qualité. Pour y arriver voici quelques pistes de réflexion:

Structurer et financer le Ministère de l'agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de façon à ce que celui-ci stimule et supporte de manière adéquate les interventions dans ce domaine par:

- ✓ L'élaboration de politiques agricoles arrimées aux objectifs de santé publique;
- ✓ L'ajout de chroniques et de programmes télévisés qui valorisent les plaisirs de la table associés à de saines habitudes alimentaires;
- ✓ La mise à niveau, pour les productions non contingentées de l'ancien programme CSRN.

4.2 La production agricole

L'enjeu de la rentabilité des entreprises agricoles nous apparaît comme **L'ÉLÉMENT FONDAMENTAL** de la réflexion actuelle.

Tous les acteurs du secteur reconnaissent la tendance lourde déjà très perceptible qui nous dirige inexorablement vers deux réalités presque diamétralement opposées soit "La ferme de créneau" et la "ferme de masse". Peu importe le choix de l'agriculteur ou du producteur de masse "si la rentabilité est là, tout va". Donc:

✓

- ✓ De façon à épauler plus adéquatement "la ferme de créneau", une des stratégies consiste à maximiser tant la transformation à la ferme qu'au niveau régional de façon à desservir au départ la clientèle limitrophe;
- ✓ L'état doit encourager tant financièrement que techniquement les producteurs agricoles;
- ✓ Un assouplissement de l'ensemble des normes gouvernementales édictées devrait être réalisé;
- ✓ Le Gouvernement du Québec devrait favoriser la cohabitation rurale – urbaine en dictant les règles du jeu appropriées pour permettre à l'agriculture de produire en toute quiétude. Le support des municipalités devrait être mis à contribution;
- ✓ Les normes de rentabilité de la Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec devrait être révisées afin de tenir compte entre autres, qu'un producteur serricole peut vivre avec 5 acres de terre et certaines autres productions non traditionnelles avec moins de 50 acres alors que pour la production laitière, il faut calculer un minimum de 100 acres de terre;
- ✓ Afin d'assurer une présence pertinente des produits agricoles québécois, il y aurait lieu d'instaurer une mise en marché orchestrée qui permettrait de contrôler la qualité et la quantité dans les différentes productions. Aliments du Québec pourrait servir de fer de lance de cette stratégie;
- ✓ Nonobstant la libéralisation des marchés les deux paliers de gouvernements doivent trouver la stratégie appropriée pour contrôler l'importation des produits alimentaires de **QUALITÉ**;
- ✓ Avant de considérer l'importation de produits alimentaires, chaque pays sur la planète devrait structurer sa production alimentaire afin d'atteindre l'autosuffisance et ainsi éviter de se retrouver face à une situation de cartel mondial;
- ✓ De façon à informer adéquatement le consommateur et par la même occasion à l'éduquer sur la provenance des produits qu'il achète, il y aurait lieu d'améliorer le concept d'étiquetage et d'en faire la promotion (Aliments du Québec);
- ✓ Les productions artisanales de produits alcoolisés devraient obtenir un support accru pour leur mise en marché de la part de la Société des Alcools du Québec (SAQ) (Exemple : les produits de l'érable);

- ✓ Tout en reconnaissant le bien fondé de ces objectifs, de bonne nutrition et de santé publique, nous demeurons perplexes face à leur mise en application puisque nous vivons présentement dans une ère où la qualité des productions alimentaires se retrouve à la baisse à cause des coûts de production accrus et de l'obligation pour les entreprises d'atteindre le seuil de rentabilité;
- ✓ Les aides financières gouvernementales reliées au secteur agricole devraient se situer au même niveau que les autres pays sur la planète (particulièrement des États-Unis);
- ✓ Le Gouvernement du Québec doit mieux informer le public en ce qui a trait à l'impact de ces aides gouvernementales;
- ✓ Les mécanismes d'attribution des subventions devraient être revus de façon à ce qu'elles s'appliquent aux producteurs au lieu d'avantager les fournisseurs ou les transformateurs (un crédit d'impôt s'applique obligatoirement à l'individu);
- ✓ Les différents programmes de primes à l'établissement devraient être ajustés pour tenir compte des nouvelles réalités, – deuxième ou troisième carrière, – productions contingentées, – productions non contingentées, – nouveaux créneaux émergents, etc.;

En ce qui a trait aux quatre (4) concepts innovateurs identifiés au chapitre 3, le rôle de l'État consiste à:

Agrotourisme et transformation de produits à la ferme

- Impliquer tous les ministères et organismes gouvernementaux afin d'assouplir toutes les normes pertinentes en ce qui a trait à la mise en valeur des services et produits locaux et régionaux auprès d'une clientèle urbaine de plus en plus informée et exigeante

MAPAQ: support technique;

Financière agricole du Québec: s'assurer d'introduire les créneaux émergents dans son portefeuille d'investissement;

CPTAQ: révision en profondeur de sa mission;

CPTAQ protéger l'agriculteur en lui permettant d'augmenter ses revenus en provenance du secteur agricole sans contraintes administratives (allègement des règles de la CPTAQ pour le développement d'activités agrotouristiques).

Culture industrielle de légumes pour transformation en énergie verte

Tel que prévu dans le Pacte rural 2007 – 2014, l'État prévoit épauler financièrement la Recherche et le Développement dans ce créneau. Par la suite, l'application à plus grande échelle de ce concept nécessitera tant un appui technique que financier.

Implantation d'éoliennes

Quel est le potentiel et surtout quels sont les paramètres techniques appropriées pour utiliser cette source d'énergie? L'information technique fiable doit circuler librement et rapidement. L'état devra aussi ajuster obligatoirement la réglementation d'Hydro Québec.

4.3 La transformation alimentaire

Malgré l'importance de la production alimentaire la région de Mirabel accueille peu d'entreprises de transformation pour différentes raisons historiques ou autres. Il n'en demeure pas moins que nous devons y accorder l'attention appropriée d'autant plus que nous entendons axer nos efforts vers la transformation à la ferme.

Parmi les moyens proposés nous retenons particulièrement:

- ✓ L'augmentation des moyens de recherche et développement autant pour les agriculteurs dans leur utilisation des intrants et le développement de nouvelles technologies de production qu'auprès des PME de la région qui se spécialisent particulièrement dans la deuxième et troisième transformation (Programme ACCORD: créneau d'excellence associé aux aliments et mets préparés);
- ✓ Considérant les conditions de travail inhérentes à la transformation alimentaire et la rareté de plus en plus évidente de la main d'œuvre un programme incitatif basé sur un crédit d'impôt personnel pour les travailleurs aux champs ou sur les lignes de production pourrait être mis en application;
- ✓ Les ministères concernés (MAPAQ, MEQ, MDEIE) devraient pouvoir apporter des aides supplémentaires à des organismes du milieu lesquels supportent l'agriculture et la transformation alimentaire. Exemple: Centre de Formation agricole de Mirabel (CFAM) Centre de Recherche agricole de Mirabel (CRAM) Incubateur d'Entreprises agricoles de Mirabel (IEAM), Table de Concertation Agroalimentaire des Laurentides (TCAL);
- ✓ Assurer l'accroissement de la compétitivité des entreprises par un support technique et financier approprié;

- ✓ Application d'un programme de financement de projets de recherche et de développement portés par plusieurs entreprises.

4.4 *La distribution des produits alimentaires l'enjeu de l'accès aux marchés constitue un défi quotidien pour les transformateurs de petite taille, les producteurs et les producteurs transformateurs*

Voici quelques propositions:

- ✓ Organisation accrue de la mise en marché de différents produits non contingentés ce qui ouvrirait de nouveaux marchés à l'échelle nord américaine ou même internationale (Exemple : crucifères);
- ✓ Publiciser et favoriser l'émergence de regroupements d'acheteurs dans toutes les régions du Québec en faveur des produits du terroir;
- ✓ Imposition, au réseau des institutions gouvernementales d'un niveau minimum d'achat de produits régionaux et/ou du Québec à un prix égal ou jusqu'à 10 % supérieur.

4.5 *Le commerce extérieur de produits agricoles et agroalimentaires*

Concernant le potentiel à l'exportation, nous avons déjà couvert en partie cet angle avec plusieurs suggestions apportées précédemment. Il nous resterait à ajouter:

- ✓ Maintien et accroissement des activités du réseau régional des commissaires à l'exportation (RECOMEX) sans oublier évidemment le Groupe Export Agroalimentaire du Québec;
- ✓ Support renouvelé et engagement à long terme auprès d'Aliments du Québec et du SIAL Montréal;
- ✓ Inciter le MAPAQ à maintenir des contacts étroits avec les délégués commerciaux à l'étranger et trouver des moyens novateurs pour faire circuler l'information;
- ✓ Utiliser les délégations du Québec à titre de vitrine "agroalimentaire" et les mandater à développer le marché du "food service". Le réseau des ambassades canadiennes pourrait être mis à contribution.

En ce qui a trait à l'importation, il y aurait lieu pour le gouvernement:

- ✓ D'appliquer et même de resserrer les pratiques ou les réglementations afin de s'assurer de l'innocuité des aliments.

4.6 Le développement des ressources humaines

De tout temps les règles du jeu applicables dans ce secteur d'activité, en ce qui a trait aux ressources humaines représentent un défi de taille. Longues heures de travail, conditions extrêmes "le chaud et le froid", saisonnalité des emplois, départ annuel de la main d'œuvre immigrante, etc.

En complément aux réflexions précédentes, nous ajoutons:

- ✓ Élargissement des mandats et des critères d'admissibilité d'Emploi-Québec de façon à favoriser, auprès de la main-d'œuvre agricole, un retour aux études et même l'instauration de stages en entreprise (producteurs ou transformateurs) rémunérés;
- ✓ Crédit d'impôt offert à l'entreprise qui forme ses employés sur les heures de travail;
- ✓ Favoriser l'entrée d'immigrants investisseurs du secteur agricole qui assureront en partie notre relève agricole;
- ✓ Cibler adéquatement la main d'œuvre saisonnière pour répondre aux besoins des différents secteurs d'activité agroalimentaires.

Concernant les services conseils spécialisés:

- ✓ Il y aurait lieu d'augmenter l'implication technique et financière du MAPAQ afin d'élargir l'accès aux services conseils « non liés »;
- ✓ La qualité de l'ensemble de ces services devra obligatoirement passer par un processus de formation continu.

4.7 L'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement

Sujet éminemment d'actualité la préoccupation environnementale gagne de plus en plus d'adeptes dans toutes les couches de la société et dans tous les secteurs d'activité sans oublier la notion de développement durable qui passe par une maximisation de l'utilisation des ressources disponibles. À cet effet,

- Le MAPAQ doit élaborer et publiciser le concept "d'agriculture durable" autant auprès des producteurs que des consommateurs;

4.8 La santé et les préoccupations des consommateurs

Dans un monde où l'évolution se situe en mode ultra rapide, le producteur agricole lui doit composer avec une réalité quotidienne: les règles du jeu de Dame Nature.

La meilleure protection de la santé physique et mentale des ressources humaines du secteur agricole et agroalimentaire passe obligatoirement par "une rentabilité appropriée" et "des conditions de travail décentes".

L'application du concept de "l'autosuffisance de chaque pays" permettrait au gouvernement en cause de "valoriser" l'apport de ce secteur économique et d'en faire la promotion.

4.9 La ruralité et le développement régional "Quel défi de taille!"

Dans l'introduction de son document la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois établit plusieurs prémisses et nous jugeons à propos d'en reproduire quelques unes: "l'agriculture est l'assise territoriale de la ruralité québécoise". "Aujourd'hui, la population agricole du Québec ne représente plus que 6,4 % de la population rurale:

Dans le monde rural, l'agriculture n'est plus seule ni même majoritaire. Des citoyens s'y installent et les habitants des milieux périurbains ainsi que d'autres citoyens ruraux y affirment de nouvelles valeurs. Ils posent aussi de nouvelles exigences quant à la minimisation des impacts de la production agricole sur la qualité de l'environnement. (Agriculture et agroalimentaire choisir l'avenir, document de consultation, page 4)

À cet effet, plusieurs nouveautés doivent être introduites au sein de l'ensemble de l'appareil gouvernemental et auprès de toutes ses filiales.

- ✓ Coordination appropriée entre les conclusions de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et l'ensemble des concepts introduits dans la nouvelle politique nationale de la ruralité 2007 – 2014 déposée par le Gouvernement du Québec auprès de la majorité des MRC du Québec;
- ✓ Coordination appropriée entre les différents ministères et organismes gouvernementaux de façon à régulariser et bonifier toutes les réglementations qui devront obligatoirement favoriser une évolution rapide et efficace du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Pour en citer quelques uns :

-

- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Financière agricole du Québec
- Commission de Protection du Territoire agricole du Québec
- Municipalités régionales de comté
- Villes et Municipalités
- Régie des alcools des courses et des jeux
- Société des alcools du Québec
- Hydro Québec, etc.
- Allègement des critères d'admissibilité de la CPTAQ pour favoriser l'implantation des projets structurants en milieu rural, ceux-ci étant liés à l'agriculture.

CONCLUSION

La première priorité tant de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois que de tous les intervenants du milieu sans oublier les producteurs et les transformateurs consiste à positionner adéquatement "l'agriculture" et "l'agroalimentaire" québécois pour les dix (10) prochaines années. Tout en tenant compte du contexte planétaire, il ne faut pas oublier les spécificités propres à chacune des régions du Québec.

Le Gouvernement du Québec pourrait, d'entrée de jeu, suggérer fortement à chacune des MRC du Québec d'établir après une consultation appropriée auprès de sa population, ses orientations stratégiques et sa vision de l'utilisation du territoire qu'elle entend mettre en application au cours des dix (10) prochaines années. Cette démarche permettrait de faciliter l'arrimage pertinent au niveau local dans un premier temps et par la suite avec tous les ministères et organismes impliqués de façon à maximiser l'ensemble des mesures que la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois soumettra au Gouvernement du Québec

La MRC de Mirabel a procédé, le 22 septembre 2006, à son exercice de planification "Mirabel Horizon 2021". L'implication de la Commission consultative sur le développement de l'agriculture de Mirabel, des représentants du milieu agricole de même que des citoyens dénote un intérêt marqué pour une évolution la plus harmonieuse possible dans la définition de son futur milieu de vie.

À Mirabel, la communauté entrevoit une ville et une MRC prospères mais respectueuses tant de l'impact de ses décisions sur le milieu agricole que sur l'environnement. D'ailleurs le concept retenu consiste à consolider et circonscrire de façon maximale le futur développement industriel et résidentiel. L'agriculture et l'agroalimentaire demeurent un axe de développement majeur sur le territoire de la MRC de Mirabel en lien avec la réflexion effectuée pour l'élaboration de ce mémoire tout autant que pour la mise en place du nouveau Pacte rural 2007 – 2014 auquel participent plusieurs membres de ce comité de réflexion.

Le plus grand défi de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois consiste à proposer des solutions à la fois innovantes et applicables. À la limite, la Commission a le devoir de tout remettre en question de façon à "bâtir l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois sur des assises solides et adaptées aux réalités de la prochaine décennie".